

Démarche : CAF 71 - Appel à projet investissement EAJE et MAM 2026
Organisme : CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DE SAONE ET LOIRE (CAF 71)

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

<cp> Ceci est un formulaire électronique qui vous permet de compléter une demande de subvention d'investissement à destination de la Caf de Saône et Loire pour des projets portant sur des EAJE ou des Maisons d'Assistants Maternels (MAM). </p> Les aides à l'investissement permettent de soutenir les porteurs associatifs, collectivités/établissements publics et entreprises pour des projets de création, de rénovation, d'aménagement, d'achat de mobiliers et/ou de matériel.

Les niveaux de financement sont détaillés dans le barème national publié annuellement et en tant que de besoin par information technique et disponible sur le caf.fr.

Le montant total des financements accordé par la Caf ne peut excéder 80% de la dépense d'investissement (un cofinancement d'au moins 20% est requis) pour les EAje Psu et les MAM et 50% pour les micro crèches Paje (sous conditions du potentiel financier et du taux de couverture). L'ensemble des recettes ne peut excéder 100% du coût de l'investissement.

Le porteur de projet qui bénéficie d'une aide à l'investissement s'engage à maintenir la destination sociale de l'équipement pendant une période de 15 ans.

Le déblocage de la subvention se fera à réception des factures acquittées et le solde de la subvention sera versé après la visite de fin de chantier effectuée par le chargé de conseil et développement de votre territoire, après réalisation des travaux. Il est important de tenir informé ce dernier du suivi et de l'achèvement des travaux.

En cas de refus, nous vous adresserons une réponse motivée.

Attention : Vous devez compléter au préalable le dossier socle de renseignements administratifs, sur le site démarches numériques, avant de réaliser cette démarche.

Pour consulter le guide des aides aux partenaires :

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/Nos_publications/guide_partenaires.pdf

Pour consulter les barèmes nationaux PIAJE / FME :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/078/documents/partenaires/Bareme%202026%20version%20nov%202025.pdf>

Merci de contacter votre conseiller de territoire avant tout dépôt de dossier

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

AVANT-PROPOS

La Caf est à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre harmonieuse des

CAF 71 - Appel à projet investissement EAJE et MAM 2026 politiques portées par la branche Famille, avec une attention particulière aux plans d'action des Conventions Territoriales Globales.

Notre soutien vise à vous aider à :

Vous adapter en continu aux évolutions et mutations de la société (changements des modèles familiaux, nouvelles problématiques, enjeux du numérique, transition écologique, etc.) ;

Prendre en compte les réalités et spécificités de votre territoire, de manière résolue (ruralité, inclusion des personnes en situation de handicap, etc.) ;

Favoriser un développement équilibré des services sur l'ensemble du département et améliorer leur qualité.

- IMPORTANT : Pour que votre dossier soit recevable, les travaux et/ou les achats ne doivent pas avoir été commencés avant la date de dépôt de votre dossier, ni terminés avant le passage en Commission d'action sociale.

Pour toute question concernant les dates de réalisation de votre investissement, nous vous invitons à contacter votre chargé de conseil et développement territorial :

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

Avant tout dépôt de dossier, merci de consulter les indications suivantes :

Pour consulter les barèmes nationaux 2026 PIAJE / FME :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/078/documents/partenaires/Bareme%202026%20version%20nov%202025.pdf>

Pour consulter la circulaires nationale PIAJE :

https://caf.fr/sites/default/files/medias/cnaf/Nous_connaitre/qui%20sommes%20nous/Tex tes%20de%20r%C3%A9cence/Circulaires/2025/C-%202025-209.pdf

Merci de contacter votre conseiller de territoire avant tout dépôt de dossier.

PRÉALABLE OBLIGATOIRE : DOSSIER SOCLE

Il est nécessaire de compléter préalablement le dossier socle 2026 sur la plateforme démarches numériques. Le dossier socle est à compléter 1 fois par an par gestionnaire : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-71-dossier-socle-donnees-administratives-2026>

Le dossier socle est à compléter 1 fois par an et par gestionnaire.

Nom du projet :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Etes-vous un nouveau partenaire de la Caf de Saône et Loire ?

Il est impératif de prendre contact avec un Conseiller de territoire de la Caf avant toute demande :
https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

Cochez la mention applicable

Oui

Non

CAF 71 - Appel à projet investissement EAJE et MAM 2026

LE GESTIONNAIRE

Statut de votre gestionnaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Collectivité territoriale (Mairie, etc), Etablissement public administratif (CCAS, etc)

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Association - Mutuelle - Comité d'entreprise

Entreprises - Groupements d'entreprises

Nom du gestionnaire:

Adresse du gestionnaire

LE REFERENT DU PROJET

Civilité

Mme

M.

Nom et prénom du référent du projet :

Fonction du référent du projet :

Téléphone du référent du projet :

Adresse électronique du référent du projet :

PROJET

Type de structure concernée par la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Crèche PSU

Micro crèche PAJE

Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)

Nombre d'assistantes maternelles prévus dans le projet

Territoire cible du projet

Pour identifier vos territoires -->

CAF 71 - Appel à projet investissement EAJE et MAM 2026

https://www.caf.fr/sites/default/files/medias/711/Partenaires/Documents/interlocuteurs_actionsociale.pdf

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Communauté urbaine Le Creusot Montceau-lès-Mines
- Communauté d'agglomération Le Grand Chalon
- Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération
- Communauté de communes Le Grand Charolais
- Communauté de communes du Grand Autunois Morvan
- Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom
- Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme
- Communauté de communes Terres de Bresse
- Communauté de communes Mâconnais - Tournugeois
- Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne
- Communauté de communes du Clunisois
- Communauté de communes Saône Doubs Bresse
- Communauté de communes Sud Côte Chalonnaise
- Communauté de communes Entre Saône et Grosne
- Communauté de communes Bresse Revermont 71
- Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais
- Communauté de communes Bresse Nord Intercom
- Communauté de communes de Marcigny
- Communauté de communes du Canton de Semur-en-Brionnais
- Département de Saône et Loire
- Commune(s)

Les communes ciblées par votre projet

Veuillez lister toutes les communes ciblées.

Nom de la structure concernée par le projet :

Adresse de la structure concernée par le projet :

CAF 71 - Appel à projet investissement EAJE et MAM 2026

Projet en zone **QPV, FRR**

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

FRR : France Ruralités Revitalisation

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

QPV

FRR

Aucun

Motif de la demande d'investissement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Création d'une nouvelle structure

Extension de bâtiment

Rénovation / aménagement

Achat de mobilier

Achat de logiciel / matériel informatique

Achat de matériels pédagogiques

Petits travaux : aménagement

Autres

Si Autre, précisez:

Quels sont les constats et les besoins identifiés? Comment ont-ils été identifiés ?

Description de votre projet et des travaux:

Joindre les plans détaillés si existants (à insérer dans le paragraphe Pièces justificatives : "Tout autre document complémentaire dont vous souhaitez nous faire part" en fin de formulaire)

Objectifs de votre projet:

Les locaux de votre projet seront-ils mutualisés?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

CAF 71 - Appel à projet investissement EAJE et MAM 2026
Si oui, avec quel autre équipement?

Quel est le public cible ? En quoi votre projet répond-il à ses besoins ?

Descriptif synthétique du fonctionnement de la structure:

Nombre de places d'accueil avant travaux:

Nombre de places d'accueil prévisionnel après travaux:

Votre projet est-il en lien avec une CTG?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'équipement est-il financé par un bonus territoire CTG ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Votre projet prend-il en considération les enjeux de la transition écologique?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, de quelle manière et quel en est le surcoût éventuel?

CALENDRIER DU PROJET

Date prévisionnelle de démarrage des travaux ou d'achat :

Date prévisionnelle de fin des travaux :

Quelles sont les échéances qui rythment votre projet ? (Précisez les dates ou nombre de mois en fonction des grandes

Date prévisionnelle d'ouverture au public
(Délai maximum de 48 mois après conventionnement)

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Est-ce que votre organisme ou collectivité récupérez la TVA ?

L'aide à l'investissement est calculée à partir du coût total hors taxes (HT) pour les porteurs de projet qui récupèrent la TVA et toutes taxes comprises (TTC) pour les autres.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- HT si vous récupérez la TVA
- TTC si vous ne récupérez pas la TVA

Coût du projet d'investissement

Attention : si vous récupérez la Tva, merci de renseigner le montant HT.

Montant total de la partie gros œuvre du projet

Construction, Ravalement, Couverture, Extension, Charpente, Photovoltaïque, Fondations spéciales, Menuiseries, Terrassement, Dallages, VRD ...

Montant de la subvention sollicitée auprès de la CAF

Le montant ne doit pas excéder 80% du budget total (hors contributions volontaires).

Montant du co-financement :

Le montant du co-financement doit être de 20% minimum.

Type de co-financeurs :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Etat
- Région
- Conseil Départemental
- Communes/EPCI
- ARS
- Autres
- Auto-financement
-

Autres, précisez :

Veuillez indiquer toutes informations complémentaires qui vous semble pertinentes (une note d'opportunité peut être jointe à votre dossier avec les PJ)

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de financement prévisionnel du projet d'investissement

L'aide à l'investissement est calculée à partir du coût total hors taxes (HT) pour les porteurs de projet qui récupèrent la TVA et toutes taxes comprises (TTC) pour les autres.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété, etc)

photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget prévisionnel 1ère année de fonctionnement de la structure financée après réalisation de l'opération

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération (devis, avant-projet sommaire...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation sur l'honneur de probité datée et signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Déclaration d'intérêts datée et signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- En cas d'existence d'intérêts : Attestation complémentaire

Attestation établie par notaire ou agent immobilier indiquant que le niveau de loyer pratiqué sur le local est conforme au prix du marché pour un bien ou que le prix de cession du terrain ou du local au promoteur par une personne morale ou physique entretenant un lien d'intérêt avec le promoteur est conforme au prix du marché pour un bien comparable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Charte de fonctionnement de la Mam

Cette charte a pour objet de présenter le fonctionnement concret de la Mam, les possibilités de la délégation d'accueil et ses limites. Elle doit permettre aux parents de comprendre ce qu'est une Mam et ses particularités.

Agréments de chaque assistant maternel

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formulaire Monenfant.fr

A compléter et à transmettre en format EXCEL

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration sur l'honneur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout autre document complémentaire dont vous souhaitez nous faire part

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout autre document complémentaire dont vous souhaitez nous faire part

Je certifie l'exactitude des renseignements transmis.

Cochez la mention applicable

Oui

Non